



## DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES

En application de l'Article 4 paragraphe 4 du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et conformément aux dispositions de l'Article 241-4, I, 1° du Règlement général de l'AMF, SOMFY déclare ci-après les transactions réalisées sur ses propres actions pour la période du 06/02/2012 au 10/02/2012

### Dénomination sociale de l'émetteur :

SOMFY SA  
50 avenue du Nouveau Monde  
74300 CLUSES

### Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 6 février 2012 au 10 février 2012

		Nombre de titres	Prix moyen pondéré	Montant en €
Séance du 06/02/2012	Achats	0	0.0000	0
Séance du 07/02/2012	Achats	0	0.0000	0
Séance du 08/02/2012	Achats	0	0.0000	0
Séance du 09/02/2012	Achats	0	0.0000	0
Séance du 10/02/2012	Achats	0	0.0000	0
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>0.0000</b>	<b>0</b>